

de son laboratoire. Ce travail, qui s'appuie pour une large part sur des documents conservés dans la galerie d'Anthropologie et qui est accompagné de treize planches et d'un grand tableau, a obtenu la note *extrêmement satisfait* devant le jury de la Faculté de médecine.

M. LIÉNARD a donné au laboratoire de Zoologie (Mammifères et Oiseaux) un très beau portrait du prince Charles Lucien Bonaparte, le célèbre ornithologiste. Ce portrait, au crayon, a été exécuté par M. Bocourt.

COMMUNICATIONS.

NOTE PRÉLIMINAIRE SUR UN NOUVEAU SEMNOPITHEQUE DES FRONTIÈRES DU TONKIN ET DE LA CHINE,

PAR E. DE POUSARGUES.

SEMNOPITHECUS FRANÇOISI.

S. omnino nigerrimus, excepta utroque temporo-jugali vitta candidissima : pilis, ad latera elongatis, defluentibus, ad verticem ex occipitali vortice gemino evolutis, obviisque invicem et illis ex fronte missis, in postero-mediam apicalemque cristam consurgentibus.

Chez ce nouveau Semnopithèque, dont la dépouille a été donnée tout récemment au Muséum par M. François, consul de France à Long-Tchéou dans la province chinoise du Kouang-Si, tout le pelage est d'un noir intense et brillant, à l'exception d'une bandelette temporo-jugale d'un blanc pur et de quelques poils de même teinte disséminés sur le pourtour inféro-interne des callosités. La bandelette temporo-jugale large de deux centimètres, bien dessinée, nettement délimitée sur ses bords, tranche comme une lanière blanche sur le fond noir du reste de la face; elle présente de chaque côté une symétrie parfaite et remonte directement de la commissure des lèvres au bord antérieur de l'oreille, qu'elle contourne en haut pour se terminer sur la région otique derrière la conque. Celle-ci est revêtue de poils également blancs, courts et très clairsemés sur ses deux faces, plus longs et plus abondants vers son pourtour, principalement à la partie supérieure, où ils forment une touffe bien garnie et très apparente.

La tête porte une huppe dont la mèche apicale, longue de six centimètres, se dresse sur le vertex à cinq centimètres en arrière de la ligne

sourcilière ; cette huppe se poursuit le long de la nuque en une crête occipitale médiane, comprimée latéralement et peu élevée. La direction des poils de la tête présente un mode assez particulier. Sur la région frontale, tous les poils sont dirigés d'avant en arrière à partir de la ligne orbitaire ; mais, sur la région nuquale, on observe deux centres de dispersion ou tourbillons occipitaux symétriques, distants l'un de l'autre de 45 millimètres et d'où les poils s'échappent en tournoyant suivant des courbes rayonnantes. C'est de la rencontre et du conflit de ces deux courants occipitaux entre eux et avec le courant frontal que naît la huppe. D'autre part, en avant de l'oreille, on remarque un champ temporal où les poils sont dirigés en avant et en haut ; cet autre courant vient heurter celui des poils frontaux, d'où formation d'une crête temporale peu élevée, mais bien nette, limitant latéralement le champ frontal. Il résulte également de cette disposition que la bandelette blanche temporo-jugale se trouve réellement divisée en deux moitiés, l'une inféro-antérieure ou jugale dont les poils, comme ceux du reste de la joue, sont orientés d'avant en arrière, l'autre supéro-postérieure à courant inverse. Cette courte description ne peut que donner une idée imparfaite de la disposition du système pileux céphalique; une note ultérieure plus étendue, accompagnée d'une planche explicative, permettra de s'en rendre un compte plus exact.

Sur le corps, la longueur du pelage n'est pas uniforme : les poils ont de deux à trois centimètres sur le dos, la croupe et la face externe des membres, et six environ sur le dessus des épaules; mais, le long des flancs, ils atteignent jusqu'à douze et quinze centimètres et forment, depuis l'aisselle jusqu'au pli de la cuisse, une sorte de frange épaisse et retombante. Les poils de la queue sont plus longs et plus hérissés qu'on ne le voit d'ordinaire chez les *Semnopithèques*; ils mesurent sept à huit centimètres et rappellent comme aspect ceux de l'appendice caudal du *Cercocebus albigena*. La face est veloutée d'un léger duvet noir, un peu plus long et plus dense le long de la ligne nasale. Sur le menton, la gorge, le dessous du corps et la face interne des membres, la peau noirâtre est presque nue, parsemée de quelques poils duveteux épars.

Les teintes du pelage doivent être identiques pour les deux sexes, mais il est possible que, chez le mâle, les parures (huppe céphalique, frange pleurale) soient plus développées que chez la femelle adulte que nous venons de décrire et dont les dimensions sont les suivantes :

Longueur de la tête et du corps.....	60 centimètres.
— de la queue.....	72 —
— du pied.....	16 —

Sous le rapport des teintes de la livrée, le *Semnopithecus Françoisi* ne peut être comparé à aucun de ses congénères et présente, au contraire, des analogies avec les Colobes noirs; mais si l'on attache, comme il convient,

quelque importance au mode d'orientation des poils de la tête, cette nouvelle espèce vient se placer tout à côté du *Semnopithecus Thomasi* (Coll.)⁽¹⁾ de l'extrémité nord-est de Sumatra, le seul type, que je sache, qui ait exactement la même coiffure. Ce curieux Semnopithèque a été rencontré par M. François aux environs de Long-Tchéou, dans le Kouang-si, près de la frontière du Tonkin, sur les grands rochers qui bordent la rivière Long-Kiang, ou Li-Kiang, affluent du Si-Kiang. C'est la première fois qu'un vrai Semnopithèque est signalé d'une manière certaine et bien authentique sur le territoire chinois⁽²⁾. On ne peut que féliciter M. François de cette intéressante découverte, et en lui dédiant cette nouvelle espèce, j'ai tenu à le remercier du don généreux qu'il en fait au Muséum.

LISTE DES OISEAUX

RECUEILLIS PAR M. FRANÇOIS, DANS LE KOUANG-SI,

PAR M. E. OUSTALET.

M. François a recueilli dans la région de Long-Tchéou (Kouang-si), en même temps que les Singes noirs décrits par M. de Pousargues, un certain nombre d'Oiseaux que j'ai déterminés et dont voici la liste :

1. HALCYON SMYRNENSIS L.

Entomobia smyrnensis David et Oustalet, *Oiseaux de la Chine*, 1877, p. 176, n° 122.

2. PERICROCOTUS ROSEUS L.

Cette espèce du Népaül, du Ténassérim et du Pégou n'avait pas été rencontrée par M. l'abbé A. David, et ne figure pas dans notre livre sur les *Oiseaux de la Chine*. Sur les cinq spécimens de *Pericrocotus roseus* qui ont été remis par M. François au Muséum, deux offrent de curieux exemples du changement sur place et chez le même individu des taches jaunes des ailes et de la queue en taches rouges, et de la façon dont apparaît la coloration rose des parties inférieures du corps.

3. BUCHANGA CINERACEA Horsf.

Buchanga leucophæa Vieillot?

Buchanga Mouhoti David et Oustalet, *op. cit.*, p. 109, n° 168.

(1) *Proc. Zool. Soc. London*, p. 613, pl. XLII, 1892.

(2) D'après M. le D^r A.-B. Meyer, le Douc, *S. nemæus*, existerait dans l'île de Haïnan. (*P. Z. S. Lond.*, p. 665, 1892.) Cette provenance mérite confirmation. Quoi qu'il en soit, nous pouvons maintenir notre assertion en la restreignant à la partie continentale de l'empire chinois.